

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

LES SALAIRES, PENSIONS ET AVANTAGES SOCIAUX DES DÉPUTÉS

LA CRÉATION D'UNE COMMISSION INDÉPENDANTE D'EXAMEN

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité de créer une commission non partisane et indépendante chargée d'examiner les salaires, pensions et avantages sociaux des députés et, plus particulièrement, de déceler les injustices du régime de pensions, en tenant, pour cette fin, des audiences publiques et en étudiant la situation dans d'autres législatures, tant au Canada qu'à l'étranger, et de faire rapport dans les six mois suivant sa création.

—Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir prendre à nouveau la parole ici au sujet d'une question qui intéresse vivement non seulement beaucoup d'électeurs de Burnaby—Kingsway, ma circonscription, mais encore les électeurs de mes collègues néo-démocrates et même des députés de tout le pays, d'un océan à l'autre, sans oublier le Nord.

Je tiens à préciser que je parle aujourd'hui au nom d'un certain nombre de mes collègues que des affaires importantes retiennent à l'extérieur de la Chambre et qui m'ont demandé expressément de signaler qu'ils appuient cette motion; il s'agit du député de Kamloops, qui a travaillé très dur sur cette affaire, de la députée de Vancouver—Est, qui est ici présente, et d'un certain nombre d'autres collègues qui tiennent à manifester officiellement leur appui à cette motion.

Cette motion est directe. Elle exhorte le gouvernement à créer une commission non partisane et indépendante chargée d'examiner les salaires, pensions et avantages sociaux des députés et, plus particulièrement, de déceler les injustices du régime de pensions, en tenant à cette fin des audiences publiques et en étudiant la situation dans d'autres assemblées législatives, tant au Canada qu'à l'étranger, et de faire rapport dans les six mois suivant sa création.

J'ai déposé cette motion il y a plus d'un an. C'est deux mois plus tard, en février de cette année, qu'un débat historique a eu lieu au sujet d'un projet de loi sur les pensions. J'affirme que c'était là un débat historique, car, pour la première fois dans l'histoire de la Chambre, un chef de parti national a déclaré dans le cadre de ce débat

Initiatives parlementaires

que, dans l'intérêt des Canadiens, il était temps d'examiner le régime de pensions des députés.

Je me reporte, bien entendu, à l'exemple courageux que la députée du Yukon, le chef fédéral du Nouveau Parti démocratique, a donné relativement à cette importante question. La députée du Yukon a déclaré à l'époque: «Nous avons des responsabilités envers ceux qui ont placé leur confiance en nous. Nous avons envers les personnes qui nous ont élus la responsabilité de veiller à ce que les mesures que nous appuyons soient pour le moins justes et que chacun et chacune de nous puissent se défendre devant l'électorat d'avoir mis en place un système équitable.»

À l'époque, le chef du Nouveau Parti démocratique a réclamé une enquête indépendante sur deux aspects fondamentaux du régime de pensions des députés, le cumul de pension et de traitement, ainsi que leur âge d'admissibilité à la pension.

Le chef du Nouveau Parti démocratique a alors été vivement attaqué non seulement par des députés conservateurs, mais également par des députés libéraux. Les députés de Glengarry—Prescott—Russell et de Broadview—Greenwood ainsi que de nombreux autres députés libéraux et conservateurs l'ont attaqué comme ils s'en prennent à moi maintenant lorsque je parle de la confiance de la population et de nos responsabilités envers elle.

En arrivant à la Chambre, il y a quelques instants, j'ai conversé avec un messenger de la Chambre des communes qui m'a dit: «Monsieur Robinson, je travaille sur la Colline depuis 14 ans et, quand je serai à la retraite, je ne toucherai qu'une pension de 212 \$ par mois.»

Je suis fier du rôle marquant que joue le Nouveau Parti démocratique pour promouvoir l'application de régimes de retraite solides et progressistes à l'intention des travailleurs du secteur public et je tiens particulièrement à souligner la contribution mémorable de Stanley Knowles, l'ancien député de Winnipeg—Nord—Centre qui a consacré une si grande partie de sa vie personnelle et professionnelle aux régimes de retraite des fonctionnaires et qui a tant fait pour que tous les Canadiens retraités vivent avec dignité.

Il est temps que nous, les parlementaires, admettions que nous devons d'abord mettre de l'ordre dans notre maison. Nous devons veiller au respect total de la confiance que les Canadiens mettent en nous, leurs représentants élus.